

Direction : Social Santé Solidarité

Logement

REF : LOGT2009002

Signataire :

OBJET :Convention de gestion du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 13 logements locatifs sociaux situés 33 boulevard Anatole France à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-1,

VU le code de la construction et de l'habitation,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

VU la délibération en date du 05 mai 2009 n°085/09 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 3 logements du contingent communautaire dans l'Opération d'acquisition amélioration de 13 logements locatifs sociaux situés 33 boulevard Anatole France à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers,

VU le projet de convention,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la commune d'Aubervilliers relative aux 3 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 13 logements locatifs sociaux situés 33 boulevard Anatole France à Aubervilliers appartenant à l'OPH d'Aubervilliers.

Le Maire,

Jacques SALVATOR..